Extrait du Bureau d'études Iter - Coopérative de conseil en mobilité durable, transport et déplacements
http://www.iternet.org/spip.php?article249

Communauté de Communes du Bassin de Decazeville-Aubin

Mise en place d'un réseau de transport urbain

- Références et Liens - Développer, rationaliser, contractualiser votre réseau de transport - Transports urbains -

Date de mise en ligne : jeudi 2 octobre 2008

Description :

2007 / 2008

Bureau d'études Iter - Coopérative de conseil en mobilité durable, transport et déplacements

CONTEXTE

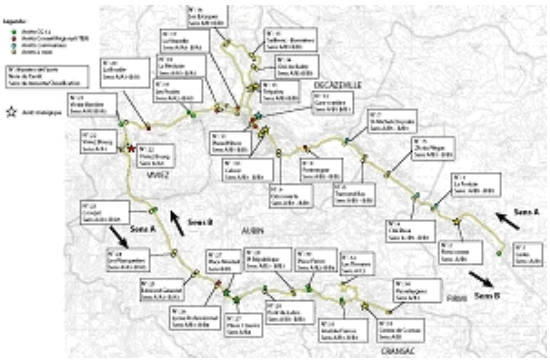

La Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin (17 000 habitants) a souhaité mettre en place une desserte fixe de transport collectif reliant les 5 communes de son territoire. Ce projet de réseau s'intègre dans la démarche du Plan Global des Déplacements adopté en 2006, qui l'avait retenue comme action prioritaire et structurante de son programme (Axe 1 : « Développer les modes alternatifs »).

La communauté de communes ayant fait le choix de ne pas créer de Périmètre de Transport Urbain (PTU), la création de la ligne urbaine du Bassin s'est inscrite en complément de l'offre interurbaine actuelle (TER et départementale).

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

L'étude de faisabilité s'est organisée autour de 3 volets :

Finalisation du projet de desserte

- Elaboration du projet de convention de délégation de compétence avec le Conseil Général,
- Finalisation des itinéraires de desserte et formalisation des horaires par service
- Recensement et caractérisation des arrêts à créer
- Définition des caractéristiques du véhicule (normes TPMR)

Assistance à la contractualisation du réseau

Copyright © Bureau d'études Iter - Coopérative de conseil en mobilité durable, transport et déplacements

Assistance à l'analyse des offres et à la négociation.

RESULTATS

Le réseau appelé « TUB » démarré en février 2008 assure :

- Une desserte de 8 allers-retours quotidiens du lundi au samedi toute l'année, complétant l'offre interurbaine irriguant le territoire,

- Une accessibilité PMR par un véhicule adapté (capacité de 22 places dont 13 assises), La mise en place d'une tarification intermodale unique (basée sur un titre unité, un 6 voyages et un abonnement mensuel) permet également d'emprunter tous les services de transports collectifs routiers TER et départementaux à l'intérieur du Bassin.

Post-scriptum :

Contact ITER : M. Pierre LANG

Copyright © Bureau d'études Iter - Coopérative de conseil en mobilité durable, transport et déplacements